

## **Lexique - quelques définitions**

**L'orientation sexuelle** concerne l'attraction sexuelle envers d'autres personnes, de l'hétérosexualité à l'homosexualité en passant par toutes les nuances de possibilités entre les deux, et incluant aussi l'asexualité.

**Une personne homosexuelle** (gai, lesbienne) est attirée sexuellement par les personnes de son propre genre.

**Une femme hétérosexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et un homme hétérosexuel par les femmes.

**Une personne bisexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et les femmes.

**Une personne asexuelle** ne ressent que peu ou pas d'attraction sexuelle envers les autres.

**Une famille homoparentale ou transparentale** est une famille dans laquelle un ou les parents sont homosexuels, bisexuels ou trans selon le cas.

**Une personne queer** est une personne qui choisit ce terme pour affirmer son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. La réappropriation de ce terme, autrefois considéré comme péjoratif, est une forme d'empowerment. Certaines personnes queers incluent un aspect politique de rejet des normes sociales dans cette auto-identification.

**La bi spiritualité** est un concept des Premières Nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et de genre. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bi spiritualité, notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bi spiritualité ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

**L'homophobie** est la discrimination (négligence, rejet, violence) à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou perçue. On peut décliner l'homophobie en lesbophobie, gai phobie ou biphobie. L'homophobie peut affecter toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforme pas aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité.

**L'hétérosexisme** est la présomption que chaque personne est hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est supérieure à toute autre orientation sexuelle. L'hétérosexisme contribue à occulter les autres orientations sexuelles.

**Le sexe** concerne les caractéristiques biologiques liées à la reproduction, alors que le genre correspond au ressenti profond de la personne.

**Le sexe assigné à la naissance** est déterminé par le médecin, sur la base de l'observation des organes génitaux, en cochant la case M (sexe masculin) ou la case F (sexe féminin) sur l'acte de naissance. Cette décision du médecin devient la mention légale du sexe de la personne sur son acte de naissance. L'assignation de la mention du sexe est obligatoire au Québec. La mention du

sexe est un terme légal dans un document qui réfère à ce qui est indiqué sur l'acte de naissance. Cette mention peut correspondre ou non à l'identité de genre de la personne. Si ce n'est pas le cas, il est possible de faire une demande de changement de mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil. L'identité de genre est le genre auquel une personne s'identifie, sans égard à ce que le médecin a coché sur son acte de naissance (sexe assigné à la naissance). C'est un sentiment profond et intime.

Pour cette raison, seule la personne peut affirmer son identité (auto-identification) et s'engager, s'il y a lieu, dans un parcours de transition qui lui convienne.

L'expression de genre concerne la façon dont une personne exprime certaines caractéristiques socialement associées au genre, comme les vêtements, la coiffure, le maquillage, le comportement, le langage corporel, la voix, etc. L'expression de genre peut varier selon les circonstances ou l'environnement (famille, travail, vie sociale) et n'est donc pas toujours la même que l'identité de genre d'une personne.

**Le terme trans** est un terme parapluie qui inclut toute personne dont le genre ne correspond pas au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ce terme peut inclure ou non les personnes non binaires, selon leur propre auto-identification.

**Une femme trans** est une femme pour qui le médecin avait coché M (sexe masculin) sur son acte de naissance.

**Un homme trans** est un homme pour qui le médecin avait coché F (sexe féminin) sur son acte de naissance. Certaines personnes trans préfèrent le terme transsexuel et d'autres préfèrent le terme transgenre. Historiquement, ces termes permettaient la distinction entre les personnes ressentant le besoin de modifications chirurgicales et celles qui n'y aspiraient pas. Cette dichotomie est aujourd'hui considérée comme dépassée et les personnes utilisent l'un ou l'autre de ces termes, ou tout simplement trans, en fonction de leur propre choix personnel (auto-identification).

L'identité de genre d'une personne non binaire sort de la binarité homme-femme. Ces personnes préfèrent souvent qu'on utilise des pronoms neutres pour s'adresser à elles. C'est un terme parapluie qui inclut, par exemple, les personnes qui s'identifient à la fois comme homme et femme, ou encore ni à l'un ni l'autre.

**Une personne cisgenre est** une personne dont le genre correspond à ce qu'avait coché le médecin sur son acte de naissance.

Les parcours trans sont multiples. Dans le but d'affirmer son identité de genre, ces parcours peuvent impliquer une transition:

- Sociale, notamment en dévoilant son auto-identification à son entourage;
- Médicale, par des chirurgies ou des traitements hormonaux;
- Légale, en changeant son nom ou sa mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil (aucun traitement médical requis);
- Une combinaison des trois.

**La transphobie** est la discrimination (négation, rejet, violence) à l'endroit des personnes trans ou des personnes non conformes aux stéréotypes de la masculinité et de la féminité.

**Une personne intersexe ou intersexuée** est une personne qui présente, souvent dès la naissance, des caractéristiques biologiques sexuelles (génitales, gonadiques, chromosomiques ou hormonales) qui ne correspondent pas aux définitions médicales binaires des corps masculins ou féminins. La binarité des sexes (homme-femme) ne rend donc pas compte de la diversité biologique réelle, car elle n'inclut pas les personnes intersexes.